



Label Biodiversity® Life

Architecture des axes du référentiel

voct22



BIODIVERCITY LIFE

ARCHITECTURE DES AXES : PREOCCUPATIONS, OBJECTIFS ET ACTIONS

Quelles préoccupations, quels objectifs et quelles actions doivent être mis en œuvre dans le référentiel Life ?

Vous trouverez ci-dessous l'architecture des axes qui représente de manière succincte l'ensemble des sujets traités par le référentiel.

1. Engagement
1.1. Connaissance de la biodiversité et du caractère biophilique du site
1.1.1. Caractériser le contexte écologique dans un rayon de 10 kilomètres autour du site
1.1.1.1. Étudier le contexte pédoclimatique
1.1.1.2. Étudier et analyser les connexions des espaces d'intérêt écologique avec le site
1.1.1.3. Étudier la faune et la flore susceptible d'utiliser le site
1.1.1.4. Étudier les trames écologiques du territoire
1.1.1.5. Étudier les continuités écologiques locales
1.1.2. Caractériser la biodiversité du site
1.1.2.1. Effectuer une visite écologique du site
1.1.2.2. Étudier les habitats écologiques du site
1.1.2.3. Étudier la faune du site
1.1.2.4. Étudier la flore du site
1.1.2.5. Étudier les sols du site
1.1.3. Caractériser les impacts du site et de son exploitation sur la biodiversité
1.1.3.1. Étudier l'impact écologique du vitrage sur l'avifaune
1.1.3.2. Étudier l'impact écologique de l'éclairage
1.1.3.3. Étudier la présence de pièges écologiques
1.1.3.4. Étudier l'impact du site sur la fragmentation des habitats
1.1.3.5. Étudier la pollution sonore
1.1.4. Diagnostiquer l'impact de la gestion des espaces végétalisés du site sur la biodiversité
1.1.4.1. Analyser le contrat de gestion des espaces végétalisés
1.1.4.2. Évaluer l'entretien effectif des espaces végétalisés par le gestionnaire
1.1.5. Étudier le potentiel de végétalisation du bâti
1.1.5.1. Étudier le potentiel de végétalisation horizontale
1.1.5.2. Étudier le potentiel de végétalisation verticale
1.1.6. Partager les connaissances liées à la biodiversité du site et de son environnement
1.1.6.1. Partager les connaissances liées à la biodiversité en interne
1.1.6.2. Partager les connaissances liées à la biodiversité en externe
1.1.7. Caractériser le contexte biophilique dans un rayon de 15 minutes de marche depuis le site
1.1.7.1. Étudier les espaces verts à proximité du site
1.1.8. Caractériser le potentiel biophilique des espaces extérieurs du site
1.1.8.1. Étudier les usages proposés des espaces extérieurs du site
1.1.8.2. Analyser la stimulation des sens par la nature des espaces extérieurs du site
1.1.8.3. Étudier l'utilisation des principes de design biophilique en extérieur
1.1.8.4. Étudier la présence d'espèces indésirables
1.1.9. Caractériser le potentiel biophilique des espaces intérieurs
1.1.9.1. Analyser l'accessibilité à la nature
1.1.9.2. Étudier l'utilisation des principes de design biophilique en intérieur

1.2. Mobilisation et engagement en faveur de la biodiversité
1.2.1. Construire et afficher un engagement biodiversité de l'ensemble des parties prenantes du site
1.2.1.1. Afficher l'engagement biodiversité des parties prenantes du site
1.2.1.2. Communiquer sur l'engagement biodiversité porté sur le site
1.2.1.3. Mettre en place des partenariats biodiversité sur le site
1.2.2. S'engager de manière globale et durable en faveur de la biodiversité
1.2.2.1. Mettre en œuvre des engagements internes ne s'appliquant pas seulement au site visant la labellisation
1.2.2.2. Mettre en œuvre des actions environnementales concrètes à l'échelle du financeur de la labellisation
1.2.3. Garantir les compétences des acteurs du site en matière de biodiversité
1.2.3.1. Exiger des compétences biodiversité pour le gestionnaire des espaces végétalisés
1.2.3.2. Être accompagné d'une personne qualifiée pour la dimension biodiversité du site
1.3. Pilotage des sujets de biodiversité pour la vie du site et la pérennisation de la démarche BiodiverCity
1.3.1. Mobiliser un référent biodiversité pour la pérennisation des sujets de biodiversité dans la vie du site
1.3.1.1. Impliquer le référent biodiversité dans la dynamique biodiversité du site
1.3.1.2. Donner des moyens d'action au référent biodiversité
1.3.2. Mettre en place un plan d'action biodiversité opérationnel
1.3.2.1. Garantir le suivi du plan d'action par une personne qualifiée
1.3.2.2. Suivre la mise en œuvre du plan d'action
1.4. Suivis de la valeur écologique et de la valeur verte du site
1.4.1. Mettre en place une stratégie de suivi de la valeur écologique du site
1.4.1.1. Mettre en place des suivis naturalistes
1.4.1.2. Mettre en place des suivis d'indicateurs de la biodiversité du site
1.4.2. Mettre en place une stratégie de suivi de la valeur biophilique du site
1.4.2.1. Mettre en place un indicateur de suivi des usages et du bien-être biophilique
1.4.2.2. Mettre en place un indicateur de la fréquentation des espaces végétalisés extérieurs
1.4.2.3. Mettre en place un indicateur de sensibilisation à la biophilie

2. Valeur Ecologique
2.1 Qualité
2.1.1 Indicateur de diversité floristique
2.1.2 Indicateur de diversité faunistique
2.1.3 Indicateur de diversité de faciès
2.1.4 Indicateur de naturité de l'habitat
2.1.5 Indicateur des perturbations anthropiques
2.2 Capacité
2.2.1 Indicateur de surface
2.2.2 Indicateur de circularité
2.2.3 Indicateur de stratification végétale
2.2.4 Indicateur de structuration spatiale
2.3 Fonctionnalité
2.3.1 Indicateur de la pédologie et bouclage des cycles
2.3.2 Indicateur de la fonction refuge
2.3.3 Indicateur de la fonction reproduction
2.3.4 Indicateur de la fonction alimentation
2.3.5 Indicateur de la fonction échanges entre sites

3. Renforcement écologique
3.1. Renforcement de la capacité d'accueil du vivant
3.1.1. Améliorer le potentiel de colonisation du site par les pollinisateurs
3.1.1.1. Mettre en place des sites nectarifères
3.1.1.2. Augmenter la surface de sites nectarifères
3.1.1.3. Limiter la compétition entre espèces pollinisatrices
3.1.1.4. Mettre en place des structures d'accueil pour l'entomofaune
3.1.2. Améliorer le potentiel de colonisation du site par les espèces inféodées aux milieux rocaillieux
3.1.2.1. Mettre en place des habitats rocaillieux
3.1.3. Pallier au manque de cavités naturelles par l'installation de nichoirs
3.1.3.1. Installer des nichoirs adaptés permettant d'accueillir les espèces ciblées
3.1.3.2. Garantir la fonctionnalité écologique des nichoirs
3.1.4. Améliorer le potentiel de colonisation par les espèces inféodées aux milieux humides ou aquatiques
3.1.4.1. Mettre en place des habitats humides
3.1.4.2. Mettre en place des plans d'eau supports de biodiversité
3.1.5. Pallier au manque de zones refuge pour les petits mammifères par la mise en place d'abris spécifiques
3.1.5.1. Mettre en place des habitats pour accueillir les petits mammifères
3.1.5.2. Installer des gîtes à chiroptères adaptés permettant d'accueillir les espèces ciblées
3.2. Réduction de l'impact du site sur la biodiversité
3.2.1. Limiter l'impact du vitrage sur la biodiversité
3.2.1.1. Limiter l'impact de la transparence sur l'avifaune
3.2.1.2. Limiter l'impact de la réflexion sur l'avifaune
3.2.2. Limiter l'impact de l'éclairage sur la biodiversité
3.2.2.1. Choisir des luminaires extérieurs limitant l'impact sur la biodiversité
3.2.2.2. Adapter la plage horaire d'éclairage
3.2.2.3. Garantir une continuité de la trame noire sur le site
3.2.3. Limiter la présence de pièges écologiques
3.2.3.1. Traiter les pièges écologiques
3.2.4. Limiter le rôle fragmentant du site
3.2.4.1. Maintenir la continuité écologique au sol
3.2.5. Limiter la pollution sonore
3.2.5.1. Traiter les éléments bruyants du site
3.2.6. Limiter l'imperméabilisation des sols
3.2.6.1. Obtenir un Coefficient Biotope par Surface (CBS) élevé

3.3. Gestion durable des espaces végétalisés
3.3.1. Formaliser la gestion des espaces végétalisés
3.3.1.1. Mettre en place un contrat de gestion des espaces végétalisés
3.3.1.2. Mettre en place une cartographie de gestion des espaces végétalisés
3.3.2. Adapter l'irrigation pour limiter la consommation d'eau potable
3.3.2.1. Choisir un système d'irrigation économe des espaces végétalisés extérieurs
3.3.2.2. Connaître la consommation d'eau potable pour l'irrigation des espaces végétalisés extérieurs
3.3.2.3. Limiter l'utilisation de la ressource en eau potable pour l'irrigation des espaces végétalisés extérieurs
3.3.3. Limiter l'impact écologique de la tonte, la taille et la fauche des espaces végétalisés sur les habitats
3.3.3.1. Limiter l'impact écologique du désherbage des espaces végétalisés extérieurs du site
3.3.3.2. Limiter l'impact écologique de la fauche des espaces végétalisés extérieurs du site
3.3.3.3. Limiter l'impact écologique de la tonte des espaces végétalisés extérieurs du site
3.3.3.4. Limiter l'impact de la taille des haies, arbres et arbustes
3.3.3.5. Pratiquer l'éco-pâturage comme complément à la tonte et la fauche
3.3.4. Limiter l'utilisation d'intrants pour la gestion des espaces végétalisés
3.3.4.1. Réduire l'utilisation d'engrais et d'amendements
3.3.4.2. Pratiquer une lutte biologique raisonnée
3.3.5. Limiter la production de déchets verts du site
3.3.5.1. Réduire et valoriser les déchets verts produits sur le site
3.3.5.2. Suivre la production des déchets verts
3.3.6. Gérer les espèces exotiques envahissantes et les espèces indésirables
3.3.6.1. Prévenir et lutter contre la présence d'espèces exotiques envahissantes et indésirables
3.3.7. Pratiquer une agriculture urbaine durable
3.3.7.1. Mettre en place une agriculture urbaine support de biodiversité
3.3.7.2. Organiser la gestion des espaces d'agriculture urbaine
3.3.7.3. Choisir des semences et des variétés durables
3.3.8. Améliorer la palette végétale du site lors du renouvellement des végétaux
3.3.8.1. Favoriser une palette végétale indigène
3.3.8.2. Diminuer l'impact écologique et biophilique de la palette végétale
3.3.9. Gérer durablement les sols des espaces végétalisés extérieurs
3.3.9.1. Opter pour un travail du sol préservant la biodiversité
3.3.9.2. Éviter les sols nus
3.3.9.3. Limiter l'impact écologique du salage des surfaces minérales
3.4. Végétalisation du bâti
3.4.1. Végétaliser les surfaces horizontales du bâti
3.4.1.1. Fixer des objectifs de végétalisation des surfaces horizontales inaccessibles du bâti (toitures)
3.4.1.2. Fixer des objectifs de végétalisation des surfaces horizontales accessibles du bâti (balcons, terrasses)
3.4.1.3. Favoriser des substrats de plantation profonds
3.4.1.4. Garantir une qualité écologique des toitures végétalisées
3.4.1.5. Garantir une qualité écologique des surfaces horizontales accessibles (balcons, terrasses)
3.4.2. Végétaliser les surfaces verticales du bâti
3.4.2.1. Choisir un système valorisable pour la biodiversité
3.4.2.2. Fixer des objectifs de végétalisation des façades

4. Renforcement biophilique
4.1. Valorisation de la valeur d'usage biophilique par les espaces extérieurs
4.1.1. Multiplier les usages dans les espaces végétalisés extérieurs
4.1.1.1. Faire des espaces végétalisés extérieurs des zones de détente
4.1.1.2. Faire des espaces végétalisés extérieurs des zones de travail
4.1.1.3. Favoriser la pratique sportive dans les espaces végétalisés
4.1.1.4. Proposer des activités d'agriculture urbaine dans les espaces extérieurs
4.1.1.5. Rendre les espaces accessibles à tous
4.1.2. Stimuler les sens dans les espaces végétalisés extérieurs
4.1.2.1. Favoriser le contact visuel avec la nature dans les espaces extérieurs
4.1.2.2. Proposer des espaces présentant une ambiance sonore naturelle, préservés des nuisances sonores urbaines
4.1.2.3. Favoriser les espèces végétales odorantes
4.1.2.4. Encourager la possibilité de goûter ou manger les productions locales
4.1.3. Encourager la prise en compte des principes de design biophilique applicables en extérieur
4.1.3.1. Appliquer les principes de design biophiliques relatifs à la nature de l'espace
4.2. Valorisation de la valeur d'usage biophilique par les espaces intérieurs
4.2.1. Permettre une proximité à la nature dans les espaces intérieurs
4.2.1.1. Favoriser le contact visuel avec la nature depuis les espaces intérieurs
4.2.1.2. Favoriser l'accès physique à la nature depuis les espaces intérieurs
4.2.2. Encourager la prise en compte des principes de design biophilique applicables en intérieur
4.2.2.1. Créer un lien avec les éléments et cycles naturels en intérieur
4.2.2.2. Utiliser des évocations biologiques, non-vivantes et indirectes de la nature
4.2.2.3. Intégrer des plantes et des représentations directes de la nature en intérieur
4.3. Sensibilisation à la biodiversité et la biophilie
4.3.1. Communiquer activement sur les thématiques de biodiversité et biophilie
4.3.1.1. Utiliser différents supports de communication
4.3.1.2. Opter pour une fréquence de communication planifiée et conséquente
4.3.2. Proposer des animations liées à la biodiversité et la biophilie
4.3.2.1. Impliquer les usagers du site dans les animations proposées
4.3.2.2. Proposer des animations fréquentes
4.3.3. Sensibiliser les usagers à une multitude de sujets en lien avec la biodiversité et la biophilie
4.3.3.1. Multiplier les sujets de communication abordés